

<p>OBJECTIF GENERAL Acquérir les connaissances et outils de premier niveau pour agir sur les risques professionnels</p> <p>POPULATION Encadrement, techniciens, référent sécurité de l'entreprise, préalable aux formations moniteurs SST, TMS, RPS, ...</p> <p>FORME PEDAGOGIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Alterne la transmission de connaissances et des exercices d'application en groupes de travail • Travail sur un cas spécifique de votre entreprise entre les 2 journées, présenté au début de la 2^{ème} journée. <p>DUREE 2 jours non consécutifs, sur 1 mois.</p> <p>PRE-REQUIS 3 ans d'expériences professionnelles en entreprises.</p> <p>INTERVENANT : Consultant ARISKAN</p> <p>PRIX 680.00€ HT par personne</p>	<p style="text-align: center;">Formation Compétences de base en prévention des risques professionnels</p> <p>Vos enjeux aujourd'hui :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préserver la santé de vos salariés, • Réduire la survenance d'accident du travail, • Réduire l'occurrence des maladies professionnelles, <p><i>Le contenu pédagogique de cette formation est validé par la CARSAT. Nous sommes référencés par la CARSAT Rhône-Alpes</i></p> <p style="text-align: center;">Objectifs détaillés de la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les exigences générales pour la prévention des risques professionnels inscrites dans le code du travail. • Appréhender les enjeux santé au travail. • Savoir mettre en œuvre une méthode d'évaluation des risques dans une activité de travail. • Savoir mettre en œuvre une méthode d'analyse des causes d'un accident, • Animer la démarche prévention dans son entreprise. <p style="text-align: center;">Programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Positionner son entreprise au regard de la prévention des risques professionnels : <ul style="list-style-type: none"> • les objectifs généraux de la prévention, • Connaître les textes de base • la situation de l'entreprise par rapport à son secteur d'activité, • les acteurs internes et externes de la prévention. • Evaluer les risques dans les situations de travail : <ul style="list-style-type: none"> • les composantes d'une situation de travail liées au risque, • l'outil d'identification des risques. • Analyser les causes d'un accident du travail : <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les causes selon la modélisation technique/organisation/management-comportement. • Utiliser les résultats des évaluations et analyses pour définir des actions de prévention et de protection. • Les mesures de prévention des risques professionnels : proposition, hiérarchisation, mise en œuvre, suivi. • Evaluation des acquis.
---	--